



Accompagner les porteurs de projet sur le volet foncier

Frcivam Bretagne

N° Organisme de formation: 53 35 05856 35

Contexte :

Cette formation vise à mieux outiller les animateurs afin qu'ils acquièrent les clés pour renseigner et/ou ré-orienter les porteurs de projet. En effet, l'accès au foncier reste à l'heure actuelle le premier frein à l'installation et intervient dans de nombreuses phases et décisions d'un projet (stratégie de recherche, droit de construction, comprendre les situations foncières d'une ferme à reprendre, échanger avec un propriétaire, ...). En ce sens, il est intéressant pour un animateur d'appréhender les notions de base concernant le foncier afin d'aiguiller au plus tôt les porteurs de projet vers les bons interlocuteurs.

Objectifs :

Maîtriser le contexte foncier agricole

Identifier les besoins et freins à l'accès au foncier

Découvrir l'ensemble des acteurs agissant sur le foncier agricole, leurs rôles et articulation

Appréhender les outils de gestion collectifs

Acquérir les bases réglementaires en terme de documents de planification

Mener une réflexion sur la transmission du foncier à moyen terme

Intervenante :

Lysiane Jarno, animatrice Terre de liens Bretagne

Contenu :

Jour 1 / Le Paysage foncier

- Contexte et réglementations (le foncier agricole, les acteurs et interlocuteurs)
- Les besoins fonciers d'un projet agricole : distinction du droit d'accès et du droit de cultiver
- Postures de l'animateur auprès de différents publics agricoles : porteurs de projet, paysans, futurs cédants

Jour 2 / Les collectivités locales et le foncier

- Rôles et outils des collectivités locales (les besoins fonciers d'un territoire, les documents d'urbanismes, compétences et réglementation)
- Enjeux et freins des collectivités locales à agir en faveur du foncier agricole (postures d'élus, enjeux de l'action foncière sur un territoire, co-construire des stratégies)

Démarche pédagogique :

Le formateur sollicite les connaissances et l'expérience des participants.

Le programme alterne des échanges en groupe et des apports théoriques

Méthodologie

Apports généraux, questions-réponses, mise en pratique à partir de vos situations d'accompagnement sur ce thème, Etude de cas, échanges

Modalités d'évaluation :

un bilan à chaud est réalisé durant la formation pour apprécier les connaissances acquises. Une évaluation orale et écrite sera réalisée en fin de stage.

Date : 17 et 18 septembre 2019

Lieu : Chauvigné, Ferme Auberge la Maison Neuve

Horaires : 10h00-18h00- 9h00-17h30

Public : Animateur, technicien, agent de développement agricole et de collectivité territoriale,

Pré-requis : Accompagner des porteurs de projet agricoles

Frais pédagogiques : 600 € (ou 650€ si inscription sans acompte) pour la journée. Pour les associations adhérentes au réseau INPACT, 400 € (ou 450€ si inscription sans acompte). Restauration inclus.

Frais pédagogiques gratuit pour les structures adhérentes OPCALIM dans le cadre du catalog TPE PME. Hors frais de restauration et d'hébergement.

Inscription avant le 3 septembre

Acompte* de 100€ à transmettre pour valider l'inscription

Pour les structures adhérentes OPCALIM, inscription sur le site du catalog TPE/PME

Pour les autres structures, inscription par mail ou courrier auprès d'Hélène Roisille

Tèl : 02 99 77 39 20

Helene.roisille@civam-bretagne.org

Modalités de paiement et attestation :

Votre participation vous sera demandée en fin de formation, sur présentation d'une facture.

Une attestation de formation vous sera fournie en fin de formation.

**L'acompte sera déduit de votre facture des frais pédagogiques. En cas de désistement, 15 jours avant la formation, il sera encaissé pour ne pas mettre en péril la viabilité de la formation.*